



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2023**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 38

Mis en ligne le : 24/10/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA - M. AMAR - M. MERSALI - Mme CUILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA - Mme ROVARINO - - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - Mme SAHUN - M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ - M. GACHET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

-Mme PIOMBINO à M. SANCHEZ
-Mme MORBELLI à M. MONDOLONI
-Mme DESCLOUX à M. AMAR
-Mme CHAUVIN à Mme MICHEL
-Mme LEHNERT à M. RENAUDIN

Absent : M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

OBJET : LES AMBITIONS DU PROJET EDUCATIF VITROLLAIS (PEV)

N° Acte : 8.1

Délibération N° 23-137

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code de l'Education,
Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération n° 22-203 du 14 décembre 2022, par laquelle le projet éducatif territorial (PEDT) et le plan mercredi par convention tripartite ont été renouvelés.

Considérant la volonté de la Communes de Vitrolles de poursuivre sa dynamique éducative et le développement de ses engagements, à travers la formalisation d'un cadre structurant sur tous les temps de l'enfant sous la forme d'un Projet éducatif local.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant que le projet éducatif de la ville s'inscrit dans un contexte éducatif, social, culturel et économique territorial et global, celui-ci se construit autour de 7 grandes ambitions détaillées ci-dessous :

Depuis de nombreuses années, la ville de Vitrolles a fait de l'éducation une priorité, en travaillant en complémentarité avec les différents acteurs éducatifs du territoire.

En choisissant d'être présente dans de nombreux temps de la vie des enfants et des jeunes. En gérant directement des activités périel et extra scolaires, en s'inscrivant activement dans les dispositifs institutionnels, ou en tissant du partenariat avec les acteurs locaux, elle a construit sa légitimité d'intervention dans ce commun qu'est l'éducation.

Complémentaire au rôle primordial de la famille, et à celui de l'école, elle entend poursuivre son action au sein d'une Alliance éducative renforcée, communauté composée d'enfants, de jeunes, de parents, d'associations, de professionnels de l'enseignement, de la santé, du social et de l'animation, sans oublier les institutions partenaires.

Dans la continuité du Projet Educatif De Territoire (PEDT), élaboré en 2014, la ville de Vitrolles souhaite réaffirmer aujourd'hui ses valeurs et ses ambitions pour permettre à tous les vitrollais et vitrollaises, dès le plus jeune âge, de devenir des citoyens éclairés, responsables et engagés dans la vie de la cité.

I – Contexte territorial

Le projet éducatif vitrollais s'inscrit dans un contexte éducatif, social, culturel et économique territorial et global.

Des caractéristiques du territoire qui influencent l'éducation

Vitrolles est une ville jeune, 25,8% ont entre 0 et 19 ans, et familiale ; 45,2% des familles sont des couples avec enfants avec une large proportion de familles avec 2 enfants et plus. Les actifs en emploi travaillent majoritairement à l'extérieur de Vitrolles.

Cela engendre un besoin des parents de concilier vie professionnelle et vie familiale en accueillant les enfants dès le plus jeune âge.

La scolarisation des 2-17 ans atteint 90,5%. Le taux de scolarisation des 18-24 ans est faible par rapport au département. A l'inverse le taux de scolarisation des 2-5 ans est plus important. Le taux de chômage des 15-24 ans est de 28,63%. Le chômage concerne très largement les actifs ayant aucun diplôme.

Ces chiffres montrent un besoin d'accompagnement des réussites éducatives de toutes et tous. D'autant que la pauvreté concerne principalement les moins de 30 ans.

L'habitat est constitué à 32% de logements sociaux. La majorité de ces logements se situent dans les deux quartiers classés en politique de la ville.

Pour autant, les questions éducatives et sociales concernent l'ensemble des quartiers et nécessitent de prendre en compte les situations spécifiques.

Une diversité d'espaces éducatifs qui maillent le territoire

Vitrolles est dotée de nombreux équipements et structures éducatifs, sociaux, culturels et sportifs qui accueillent et s'adressent aux enfants, dès le plus jeune âge. Répartis sur l'ensemble de la ville, ils maillent le territoire pour répondre aux différents besoins des enfants et des familles sur tous les temps de vie : crèches, relais petite enfance, écoles et établissements scolaires, centres de loisirs périscolaires et de vacances, école municipale d'arts plastiques, médiathèques, conservatoire de musique et de danse, centre municipal d'enseignement sportif, stages sportifs. Ils offrent la possibilité de partir en classe de découverte ou en colonie de vacances, notamment au centre de Névaiche.

La ville soutient les associations pour permettre aux enfants de pratiquer notamment des activités régulières culturelles ou sportives.

Enfin, la ville mobilise de nombreux dispositifs publics pour conforter son action éducative et celle de ses partenaires : contrat local d'accompagnement à la scolarité, Cité éducative, convention territoriale globale, contrat de ville par exemple.

II - Nos valeurs de référence

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

La municipalité inscrit son Projet éducatif dans le respect et la mise en pratique des valeurs de la République, liberté, égalité et fraternité, ainsi que de ses principes fondateurs : une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Le Projet éducatif Vitrollais se construit également en référence à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée en 1989 à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Cette convention reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des individus à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques. Elle met en avant trois principes fondamentaux concernant les enfants : l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre dignement, le droit d'opinion sur tous les sujets qui les concernent.

Déclinés en 54 articles, ces droits fondamentaux de protection, de prestation et de participation, obligatoires et non négociables sont intégrés aux objectifs du projet éducatif vitrollais :

- Les droits de protection : le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité, le droit d'avoir une famille, être entouré et aimé, le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation, le droit d'avoir accès à une alimentation suffisante et équilibrée, le droit d'être protégé des discriminations et de la guerre.
- Les droits de prestation : le droit d'être soigné, le droit à l'éducation, d'aller à l'école et de jouer et de pratiquer des loisirs, le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- Les droits de participation : le droit de recevoir et de diffuser de l'information, le droit de s'exprimer sur tous les sujets qui les concernent, le droit de participer à la vie et aux événements de la collectivité, le droit de s'associer avec d'autres.

III - Nos ambitions à 10 ans

Vitrolles se conçoit comme une ville éducatrice. Elle se donne comme ambition forte d'être à hauteur d'enfant et de rendre visible les parcours des enfants vitrollais.

De la naissance à l'entrée dans l'âge adulte, la réussite scolaire, la culture, les arts, les sports, les loisirs, les sciences, l'éducation à l'environnement sont autant de leviers pour permettre aux enfants d'ouvrir leurs champs des possibles et comprendre le monde qui les entoure.

A Vitrolles, l'enfant est placé au cœur des différentes politiques publiques, en investissant au-delà de ses compétences et prioritairement dans les politiques culturelles, sportives, de loisirs, d'accueil de la petite enfance ou d'égalité des chances. L'éducation est transversale à ces politiques ; le projet éducatif vitrollais vise à mettre en cohérence, sur le territoire, l'ensemble des politiques publiques porté par la ville et par les institutions partenaires.

Le Projet Educatif Vitrollais traduit la volonté de la ville de favoriser l'épanouissement et la réussite de tous les jeunes vitrollais, en prenant en compte les évolutions de la société dans laquelle ils grandissent.

Les enjeux écologiques et numériques, notamment, sont devenus prépondérants dans notre action éducative, afin de repenser le rapport de chacun, individu ou collectivité, à soi-même, à l'autre, à la nature et au monde.

Les inégalités éducatives, sociales, culturelles ou économiques, grèvent le parcours éducatif de nombreux enfants. De même, les situations de pauvreté, les discriminations et les violences réduisent les capacités des enfants à bien grandir, à apprendre. Promouvoir l'égalité des chances implique de considérer que, du fait de son environnement, chaque enfant n'a pas le même patrimoine, ne reçoit pas les mêmes apports pour se développer ; et notamment sur son temps libre. Le projet éducatif vitrollais est un projet éminemment solidaire. Il vise à compenser les inégalités en consacrant plus de moyens à ceux qui en ont le moins. Il invite à développer des actions qui vont vers les enfants les plus éloignés des pratiques culturelles, sportives ou de loisirs. Il entend prévenir et agir contre toutes les formes de discrimination et de violence.

A travers ce nouveau Projet Educatif Vitrollais, et en référence à l'éducation populaire, la ville renouvelle sa volonté de faire confiance aux nouvelles générations et souhaite leur permettre de développer leur pouvoir d'agir, leurs capacités à débattre d'idées, à être actrices de leur territoire et à développer des outils et des pratiques pour répondre aux défis de demain et transformer en profondeur la société.

Pour ce faire, Vitrolles se donne sept ambitions pour l'éducation.

Ambition 1 : Construire la ville à hauteur d'enfant, comme un territoire d'émancipation, de liberté et de jeu

Les enfants sont des usagers de la Ville : ils s'y déplacent, y étudient, y consomment, y pratiquent des activités seuls ou avec d'autres, encadrés par des adultes ou entre pairs.

Une ville qui place les enfants au centre de son développement devient plus accueillante et inclusive pour toutes et tous. Rendre la ville, la rue, l'espace public, attractifs, adaptés, ludiques, apaisés et rassurants pour les enfants implique d'agir sur l'urbanisme, les équipements et services publics. En référence au projet éducatif vitrollais, le futur de la ville se coconstruit avec les enfants et les jeunes.

D'une part, une attention est portée à l'enfant comme usager de la ville dans les projets d'urbanisme et d'évolution des équipements ou services publics. La ville, et au besoin ses maîtrises d'œuvre, associe des acteurs de l'enfance et de l'éducation au projet.

D'autre part, des concertations régulières ou spécifiques sont organisées avec eux sur leurs pratiques et besoins, leurs usages de l'espace public. Leur avis est pris en compte dans la conception des nouveaux aménagements urbains, ou l'adaptation des équipements publics existants. Une attention particulière est portée sur le développement des mobilités alternatives et de l'usage des transports publics. Ces concertations nécessitent de sensibiliser les adultes au respect de la parole des enfants, d'engager avec eux des expériences concrètes, et de mobiliser des adultes « éducateurs » porteurs de démarches pédagogiques favorisant leur pouvoir d'agir.

Ambition 2 : Former des écocitoyens

La transition écologique et climatique est un enjeu mondial et une responsabilité collective. L'éducation est un levier pour accompagner les transitions nécessaires à opérer. L'urbanisation entraîne une artificialisation des sols et une diversité de pollutions qui éloignent l'humain du contact avec la nature et la planète.

Développer dès le plus jeune âge leur rapport à la nature, et l'appréhension de leur environnement permet aux enfants de comprendre le monde qui les entoure et les enjeux climatiques de ce siècle, ainsi que de construire une relation sensible avec lui, pour mieux le préserver.

L'apprentissage de savoirs pratiques, qui développent la résilience, le lien au réel et la sobriété, sera priorisé pour renouer avec le vivant, généraliser les écocistes et le recyclage, pour engager un changement des modes de consommation.

Pour y parvenir, il est nécessaire d'impliquer les enfants dans les actions de tri et de réemploi des déchets, de créer et soutenir des lieux et des activités dédiées à la nature et au vivant tout en végétalisant les espaces où vivent les enfants, sans oublier de former les acteurs éducatifs aux enjeux écologiques et de mettre des outils pédagogiques à leur disposition.

Ambition 3 : Faire société en permettant aux enfants de se construire comme des citoyens à part entière

Nos sociétés postindustrielles occidentales sont caractérisées par une montée de l'individualisme et un délitement du lien social et de la cohésion sociale qui se traduisent par exemple par une abstention électorale ou des replis communautaires.

Il est donc particulièrement important de faire vivre dans toutes les situations éducatives les valeurs et les principes de la République, d'accompagner les plus fragiles vers un accès effectif aux droits et de permettre l'inclusion de tous les publics. Cela supposera, notamment, de garantir l'accueil de tous les publics dans les équipements municipaux, de prendre en compte les besoins spécifiques, d'agir contre les discriminations et de valoriser les langues et les cultures d'origine. La cohésion d'une société se construit par l'agir ensemble. Cette cohésion se vit, de plus, par des événements fédérateurs qui permettent la rencontre, la valorisation des pratiques et de ce qui constitue l'identité collective.

Le projet éducatif vitrollais encourage et accompagne le faire ensemble. Il favorise les projets, les actions et les dynamiques collectifs, à plusieurs, entre pairs ou intergénérationnels, dans lesquels la mixité des publics est recherchée et valorisée.

L'immersion généralisée des jeunes dans les espaces numériques (Web, réseaux sociaux, jeux en ligne, etc.) interroge également les processus de construction identitaire, individuelle et collective, et de structuration des rapports sociaux. Les usages numériques modifient les modalités d'accès et de diffusion de l'information et des connaissances mais aussi celles des relations à autrui, et notamment à leurs pairs, en les exposant parfois à des risques (isolement, cyberharcèlement, santé mentale...). Enfin, une fracture numérique se crée dès l'enfance tant dans l'accès au matériel que dans le développement des compétences numériques.

Permettre l'usage des technologies du numérique comme des outils au service de tous les savoirs et de toutes les interactions, devient un enjeu majeur pour tout éducateur.

Ambition 4 : Développer le pouvoir d'agir des enfants

Devenir des citoyens ou des citoyennes responsables, disposant d'un libre arbitre et exerçant son esprit critique, s'ouvrant sur la diversité du monde et s'engageant dans la vie de la cité est le résultat d'un processus d'apprentissage.

Le projet éducatif vitrollais encourage le pouvoir d'agir, dans toutes les structures et sur tous les temps de vie de l'enfant.

Dès le plus jeune âge, les enfants et les jeunes vitrollais exercent leurs droits de participation. Par des méthodes pédagogiques adaptées à l'âge, les espaces éducatifs créent les conditions de leur engagement dans des expériences et des projets collectifs, citoyens et solidaires et d'un dialogue sensible avec leur environnement. Ils accompagnent les jeunes dans leurs capacités à changer leur environnement afin qu'ils nourrissent leurs propres envies de transformer le monde.

Enfin, au-delà des politiques publiques en matière d'éducation dans lesquels les enfants sont de fait associés, les acteurs publics créent les conditions de leur participation de l'élaboration à l'évaluation de leurs politiques publiques ; de même les acteurs associatifs les associent à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur projet associatif.

Toutes ces démarches favorisent l'acquisition de compétences civiles et civiques, d'adaptabilité et d'agilité et sont autant d'étapes indispensables à un parcours continu d'émancipation.

Ambition 5 : Protéger et garantir le bien-être physique et mental de chaque enfant

La sédentarité et la qualité de l'alimentation sont les principaux facteurs de risques pour les problèmes de santé, marqués par de très fortes inégalités sociales. La ville se donne d'une part pour mission de promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes. Elle se dote d'autre part d'un Projet Alimentaire Territorial pour permettre l'accès aux enfants et aux familles à une alimentation plus saine et plus sociale.

Les crises sanitaires et environnementales ont eu un impact important sur la santé, notamment mentale des enfants et des adolescents. La ville se mobilise en renforçant les actions de prévention et en travaillant en coordination encore plus étroite avec le réseau de santé du territoire.

Tous les espaces éducatifs ont pour mission de protéger les enfants. Cette mission est promue et renforcée et le partenariat avec la protection de l'enfance est consolidé pour faire face à la diversité des situations.

Une attention particulière est, par ailleurs, prêtée aux enfants et aux jeunes en situation de handicap, qu'elle qu'en soit la forme, afin de leur garantir le même accès aux lieux et aux activités proposées. Le bien-être passe, d'une part, par savoir exprimer, avoir conscience de ses besoins et réguler ses émotions ou gérer son stress et ses frustrations, et, d'autre part, par savoir entrer en relation et communiquer avec les autres, faire preuve d'empathie, s'inscrire dans un groupe ou négocier, autant de compétences « psychosociales » qu'il est indispensable d'acquérir pour s'épanouir.

Ambition 6 : Favoriser les réussites de chaque enfant

L'école est le lieu privilégié de l'accès aux savoirs. Dès la maternelle, l'Éducation Nationale travaille à construire un socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Pour autant, elle n'est pas isolée dans cette mission. La ville s'attache, en complémentarité, à multiplier les temps et les formes d'accès à tous les savoirs et toutes les habiletés (culture, sports, langues, numériques, sciences...) en mobilisant tous ses services et équipements et en développant des partenariats avec des associations et des institutions. Elle maintient et vise un haut niveau d'exigence quant à la qualité des activités proposées et à la qualification des éducateurs.

Les temps de loisirs, en particulier les vacances, sont des temps de consolidation et d'identification des savoirs.

Reconnaître à tous le droit à des vacances et à des loisirs de qualité implique pour la ville de garantir à chacun un accueil inconditionnel dans tous les équipements municipaux, offrant des parcours éducatifs adaptés à la singularité de chacun, dans un cadre de projets et de pratiques collectifs.

Les réussites supposent une ouverture large sur les possibles sur le territoire et ailleurs. Les acteurs de l'éducation permettent la découverte d'autres territoires, de pratiques et de métiers et favorisent les mobilités, y compris européennes et internationales.

Au regard du principe d'équité, agir pour les réussites implique un renforcement des moyens vers les publics prioritaires, ainsi que la mise en place de tarifications solidaires.

Enfin, le territoire valorise les parcours de réussites individuelles et collectives, comme des sources d'inspiration pour toutes et tous.

Ambition 7 : Eduquer ensemble par une véritable Alliance éducative

La qualité du dialogue entre les professionnels de l'éducation, les bénévoles associatifs et les familles est déterminante pour promouvoir une coéducation bienveillante, reconnaissant la spécificité et la légitimité de chacun.

Associer, dès que possible les parents et les enfants aux décisions de la ville qui les concernent et soutenir les différentes formes de parentalité sont des conditions pour une Alliance éducative réussie. Bien éduquer ensemble suppose par ailleurs de réunir trois conditions. D'abord, une exemplarité de l'ensemble des acteurs éducatifs dans leur relation aux enfants et à chaque enfant et dans sa capacité à mettre en œuvre le projet éducatif dont ils relèvent. Ensuite de développer des échanges et faire réseau avec les autres acteurs institutionnels, en s'appuyant sur des dispositifs et des actions concrètes. Enfin de définir des principes et méthodes communs de travail, garants des professionnalités de chacun.

Renforcer les partenariats avec les associations dans chaque quartier ou à l'échelle de la ville permet, enfin, d'analyser les problématiques spécifiques, de coconstruire avec les acteurs locaux des réponses adaptées, tout en stimulant les coopérations et partages d'expériences.

III - Vers un plan d'actions défini avec nos partenaires

La municipalité a engagé en 2022 une première phase de concertation avec ses partenaires et les parents qui a abouti à un diagnostic partagé et à la formalisation de ces 7 ambitions.

Dans la continuité, elle engage une seconde phase de concertation qui vise à décliner, avec l'ensemble de la communauté éducative, ces ambitions en un plan d'actions. Ce plan d'actions sera soumis en juin 2024 au conseil municipal.

Le projet éducatif vitrollais, constitué des valeurs de référence, des 7 ambitions déclinées en objectifs et en plan d'actions, sera le document référence pour l'ensemble des partenariats explicites et exigeants de la Ville avec des associations ou des institutions en matière d'éducation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE les ambitions du Projet Educatif Vitrollais

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 24/10/2023

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. SAHRAOUI



C. LANZARONE

